

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Monsieur Denis Rousseau est nommé président de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec, le 15 décembre 2020.- Monsieur Denis Rousseau a été nommé, par le Conseil des ministres, président de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial pour un mandat de 5 ans. Il entrera en poste le 18 janvier prochain.

Détenteur d'une maîtrise décernée par l'École nationale d'administration publique, monsieur Rousseau a également complété un baccalauréat en littérature française, un certificat de premier cycle en psychopédagogie ainsi qu'une scolarité de maîtrise en didactique du français à l'Université Laval. Il cumule plus de 25 ans d'expériences professionnelles, majoritairement en enseignement supérieur. Depuis 2019, il occupe le poste de directeur général au Cégep de Rosemont et il avait auparavant dirigé le collège constituant de l'Assomption du Cégep régional de Lanaudière, durant quelques mois. Il a aussi rempli différentes fonctions au sein du réseau collégial. Il a œuvré au Cégep de Beauce-Appalaches comme professeur de littérature et communication et en tant que coordonnateur de département de 1994 à 2002, puis comme directeur des études en 2006-2007. Il a en outre occupé les postes de directeur adjoint aux programmes et aux ressources didactiques en 2002-2003 et de directeur des études et des affaires internationales, entre 2013 et 2019, au cégep de Trois-Rivières. Il a également agi à titre de chargé de projet à l'enseignement collégial de 2007-2009 au ministère de l'Éducation, du Sport et du loisir. Monsieur Rousseau a aussi exercé des fonctions dans le réseau de l'enseignement universitaire, soit à titre de directeur des services aux étudiants et de coordonnateur des études à Québec, Trois-Rivières et Sherbrooke, pour l'École nationale d'administration publique, de 2009 à 2013, de même que comme directeur général du Centre universitaire des Appalaches, pour la Corporation des services universitaires des Appalaches inc., de 2002-2006.

Monsieur Rousseau a participé à différentes opérations d'évaluation depuis le début des années 2000, notamment l'évaluation institutionnelle, l'évaluation des plans de réussite et l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges, soit au sein des collèges pour lesquels il a travaillé ou à titre d'expert pour la Commission.

Madame Murielle Lanciault, actuelle présidente de la Commission, ainsi que l'ensemble de l'équipe félicitent monsieur Rousseau pour sa nomination et ils lui souhaitent la bienvenue au sein de l'organisation.

À propos de la Commission

Créée en 1993, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial est un organisme d'évaluation externe, public et indépendant, dont la mission consiste à

888, rue Saint-Jean, 4e étage Bureau 400

Québec (Québec) G1R 5H6 **Téléphone : (418) 643-9938** Télécopieur : (418) 643-9019 www.ceec.gouv.gc.ca contribuer à l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement collégial et à en témoigner. Elle exerce son mandat auprès de tous les établissements d'enseignement collégial auxquels s'applique le Règlement sur le régime des études collégiales, ce qui représente à ce jour 121 établissements.

Pour consulter le document ou pour en connaître davantage sur les activités de la Commission, visitez le www.ceec.gouv.qc.ca.

- 30 -

Source:

Marie-Alexandra Fortin, responsable des communications

Courriel: marie-alexandra.fortin@ceec.gouv.qc.ca –Téléphone: 418 646-5812